



AIKIDO  
HARMONIE

28 rue Gambetta, 06140 Vence - France

Tél. : +33 6 62 38 12 52 - infos@aikido-harmonie.com - www.aikido-harmonie.com

## **Assemblée générale ordinaire – Association Aïkido Harmonie** **Jeudi 24 août 2017 - Halle des sports de la ville du Vigan**

*Compte rendu réalisé par Aurélie Bousquet, Secrétaire de l'association*

49 Présents : S. Le Derf, A. Hincelin, A. Bousquet, M. Fernandez, H. Duthoy, A. Mouton, D. Kruithof, N. Poupon, I. Lecoq, G. Rettel, B. Millet, C. Ducourant, D. Seignier, JL. Gasser, B. Le Maître, S. Dahyot, C. Remise, A. Cater, I. Tréheux, R. Bonzon, F. Dekeyser, M. Messenger, C. Mende, M. Durupt, HG Schroeder, A. Meunier, R. Besrest, L. Croquet, S. Mouteil, T. Hydrak, M. Beltrami, MP. Schwartz, J. Bert Latrille, A. Peuch, N. Reinié, F. Saint-Alme, PO. Rouchier, C. Coulon, A. Malval, M. Tabourot, I. Stoup, G. Dupuy, D. Dubois, S. Tanguay, F. Lacombe, R. Cuvillier, JP. Liard, A. Pozzi, A. Kikuchi

51 Procurations : MR. Valluzzi, G. Giacometti, MJ. Gente, S. Beaur, PE. Delacoste, F. Poupard, JC. Pellé, AK. Mavel, F. Weisser, N. Seffar, C. Nopper, C. Krastinat, A. Grimault, S. Limberger-Andris, J. Hämmerle, T. Burkhart, S. Allais, A. Raatschen, M. Titov, C. Farquet, E. Lacombe, J. Rouchier, L. Golden, G. Cholet, E. Robin, P. Millepied, J. Le Bellegard, B. Demore, G. Marcotte, JJ. Le Ny, L. Straggburger, D. Bougrissa, E. Lacombe, L. Sandjiuy, JF. Thomas, J. Prost-Fin, S. Maiet, C. Flammany, Y. Démard, A. Guillabert, C. Vasselín, JM. Meugnier, F. Ladessus, J. Albert, N. Boulmer, F. Krawczyk, D. Louis, E. Bietrix, G. Charles, Laurent Hervé, B. Bonnet.

Le quorum est atteint.

15h30, ouverture de l'assemblée générale ordinaire de l'association Aïkido Harmonie.

### **1. Deuxième présentation et vote du bilan comptable 2015**

André Hincelin, trésorier de l'association, rappelle pourquoi le bilan comptable n'a pas pu être approuvé lors des précédentes assemblées générales. Les comptes réalisés par le cabinet comptable sont exacts au niveau des dépenses et des recettes, mais le cabinet comptable n'a pas affecté les recettes dans les postes correspondants. Ex : si l'association a reçu 100 € pendant cette période, on ne peut pas savoir s'ils proviennent de la vente de tee-shirt ou d'une inscription au stage.

Après avoir examiné ces comptes, le trésorier, André Hincelin, propose de les valider en l'état, car il est quasi impossible de retracer les affectations. Pour remédier à ce problème, depuis sa prise de fonction à l'automne 2017, il s'occupe lui-même de la comptabilité et veille à l'affectation de chaque recette et dépense.

Vote : Approbation du bilan comptable 2015

Contre : 0

Abstention : 8

⇒ **Approuvé**

## 2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 25 août 2016

Vote : Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 25 août 2016

Contre : 0

Abstention : 1

⇒ **Approuvé**

## 3. Rapport moral des activités de 2016

Stéphane Le Derf, président de l'association présente les activités de l'association en 2016 :

- Le nombre d'adhérents en hausse avec 111 personnes.
- Nombre d'inscription en baisse avec 228 stagiaires
- Une diminution du nombre d'inscrits pour le stage complet
- En 2016, aucune manifestation n'a été faite hors stage
- Un bilan mitigé avec la diversification des produits vendus (savon, serviette, t-shirt) a généré des invendus qui ont dû être stockés pendant 1 an avant d'être bradés en 2017.
- Un nouveau porte-armes a été réalisé et a remplacé celui offert à Saotome Sensei
- Seulement 2 exposants sur les 3 prévus ont exposé. Le bilan a été très positif autant pour les stagiaires que pour les exposants.
- Renouvellement du bureau et élection des 4 membres actuels du bureau : Stéphane Le Derf (président), Michaela Fernandez (vice-présidente), André Hincelin (trésorier) et Aurélie Bousquet (secrétaire).

Vote : Approbation du rapport moral 2016

Contre : 0

Abstention : 0

⇒ **Approuvé**

## 4. Rapport financier 2016

Le rapport financier est présenté par André Hincelin, trésorier.

Jean Liard demande pourquoi quand on divise le montant des adhésions par le nombre d'adhérent, on ne tombe pas sur le prix de la cotisation.

André Hincelin répond que cela est dû aux frais que Paypal retient et qu'on retrouve la même chose pour les inscriptions au stage.

André Hincelin conclut en disant que le rapport financier de 2016 présente les mêmes défauts que celui de 2015, à savoir que le cabinet comptable n'a pas affectés les recettes aux postes auxquels elles correspondent. Comme dit précédemment (cf. 1), Aïkido Harmonie va reprendre la comptabilité pour que celle-ci corresponde aux activités de l'association. Si besoin Amandine Mouton, membre de l'association et experte-comptable de profession, s'est proposée de répondre aux questions d'André si nécessaire.

Vote : Approbation du bilan comptable 2016

Contre : 0

Abstention : 20

⇒ **Approuvé**

## 5. Rapport d'activités 2017

Rapport d'activités présenté par Stéphane Le Derf :

- Nombre d'adhésions en 2017 en hausse : 123 personnes
- Nombre de stagiaires 2017 : pré-inscription : 178 et surplace : inconnu

- Constat qu'il y a de moins en moins de stage complet.

A propos de la politique tarifaire de l'association, après un rapide tour d'horizon des tarifs dans les autres stages, nous constatons que le stage du Vigan est l'un des moins cher. Bien que le stage soit déficitaire, il a été conclu de ne pas changer les tarifs, car l'association dispose d'une importante trésorerie.

Stéphane Le Derf rappelle l'historique de la politique des exposants, avec jusqu'à 2014 un partenariat avec l'entreprise Declic. Mais depuis 2015, l'association demande à d'autres exposants et artisans de proposer leurs produits en lien avec l'aïkido et les arts martiaux. Nous rappelons notre volonté de non concurrence avec un exposant par jour.

Mais depuis cette date, des demandes plus éloignées des activités de l'association ont été faites. Le bureau souhaite que les produits exposés continuent d'être en lien avec le budo.

Aurélie Bousquet (secrétaire) fait remarquer la difficulté de trouver des exposants et que ceux-ci soient disponibles à la fin du mois d'août. Si vous connaissez un artisan dont les produits correspondent à nos activités ; il ne faut pas hésiter à lui envoyer les coordonnées.

Les mises à jour administratives de l'association ont été très longues du fait du changement de bureau :

- préfecture, assurance, Paypal
- Ouverture d'un compte à la Banque Postale car celui à la BNP ne répond pas aux attentes et aux activités de l'association.
- Ouverture d'un Livret A à l'automne 2017 avec un dépôt de 60 000 €

La création d'un nouveau site internet, en français et en anglais, a mobilisée les membres du bureau durant l'hiver 2016. La solution Wix a été choisie. Le site comporte également une boutique en ligne centralisée.

Il a été décidé de mettre fin à la collaboration avec le cabinet comptable du groupe Fiducial suite aux mauvaises expériences présentées ci-dessus par l'association. La possibilité de travailler avec un comptable localisé au Vigan a été envisagée, cependant le choix a été fait de faire la comptabilité en interne.

Cette année a également été consacrée à élaboration de nouveaux statuts pour l'association.

## **6. Proposition du bureau**

Rédaction d'un règlement intérieur pour 2018 dans lequel sera précisé la politique en matière de photo et de vidéo.

Proposition de réaliser des clips vidéo qui retracent la mémoire du stage à partir des vidéos officielles et pirates faites durant des années. Le but, les collecter et les remasteriser pour en faire de petits films qui seront visibles sur le site internet Youtube en ligne.

Pour 2018, achat d'une caisse de rangement (type Roadies) pour le porte arme et pour que les étrangers puissent y laisser leurs armes. Le coût envisagé est d'environ 750 €.

Vote : Pour l'achat d'une caisse de rangement

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

En 2019, il faudra fêter les 10 ans de la venue d'Ikeda au Vigan. Il faut déjà commencer à réfléchir à ce que nous souhaitons faire.

L'ASU souhaite établir un partenariat de communication avec notre association. Nous relaierons leur communication à propos du Winter Intensive Seminar en Floride et eux relaieraient notre communication sur le Stage du Vigan.

Vote : Accepter la demande de partenariat

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

Avant de clore cette assemblée générale :

Un appel à volontaires a été lancé pour : proposer et mettre en œuvre des projets, faire de la traduction de texte, aider sur place.

Face à la diminution du nombre d'inscrits, l'un des membres de l'association a proposé qu'en plus des actions de communication portées par le bureau, chaque membre de l'association doit personnellement se mobiliser pour parler du stage et qu'il se fixe comme objectif de faire venir ou revenir en 2018 un ou une pratiquante de son club. Cette proposition a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

16h55, fin de l'assemblée générale ordinaire.

Stéphane Le Derf  
Président

Aurélié Bousquet  
Secrétaire

